



# Feuille de route ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2026-2032

TERRITOIRE  
DURABLE & INNOVANT



## RENSEIGNEMENTS & CONTACT

Sète agglopôle méditerranée - Économie circulaire  
4 avenue d'Aigues - BP 600 341 10 FRONTIGNAN  
Tél. 04 67 46 47 48 - [www.agglopoles.fr](http://www.agglopoles.fr) / [transition-ecologique@agglopoles.fr](mailto:transition-ecologique@agglopoles.fr)



# TABLE DES MATIÈRES

Comment lire ce document ?.....	3
Synthèse illustrée .....	4
Introduction et contexte .....	7
L'économie circulaire : un levier de maintien de la création de valeur dans un monde contraint	7
L'économie circulaire : un levier de préservation des ressources .....	7
Pourquoi une feuille de route en complément des documents de planification existants ? .....	8
Méthodologie d'élaboration de la feuille de route .....	9
Les filières prioritaires au regard des objectifs de la feuille de route .....	9
La stratégie économie circulaire de Sète agglomération méditerranéenne .....	14
Axe 1 : Montrer la voie en tant qu'acteur public .....	15
Objectif 1 : Poursuivre l'innovation sur les compétences clés de gestion des ressources : eau et déchets.....	16
Objectif 2 : Systématiser l'économie circulaire dans toutes les compétences .....	18
Objectif 3 : Travailler en partenariat avec les communes pour amplifier l'impact .....	22
Axe 2 : Transformer les filières économiques du territoire .....	23
Objectif 1 : Accompagner la transition du tissu économique vers une économie circulaire....	24
Objectif 2 : Soutenir l'émergence de la filière BTP durable .....	27
Objectif 3 : Développer la filière de réemploi des contenants alimentaires.....	30
Axe 3 : Proposer des solutions circulaires au grand public .....	32
Objectif 1 : Faciliter la consommation circulaire pour le grand public .....	33
Objectif 2 : Accompagner l'exemplarité de l'évènementiel et du secteur culturel.....	34
Objectif 3 : Affirmer une offre éco-touristique.....	37
Axe 4 transversal : Co-écrire un récit désirable de la transition vers une économie circulaire ....	40
Objectif 1 : Sensibiliser tous les publics pour partager le constat et les pistes de solutions existantes .....	42
Objectif 2 : Co-construire un futur circulaire désirable .....	44
Gouvernance et mise en œuvre .....	47
Suivi et indicateurs .....	47

## Comment lire ce document ?

Cette feuille de route s'ouvre sur une vue d'ensemble présentant le contexte de l'économie circulaire, ainsi que son rôle et sa place au sein de Sète agglomération méditerranéenne. Vous y découvrirez les filières prioritaires identifiées, les quatre axes stratégiques définis et les dix objectifs qui leur sont associés.

Ce document constitue un cadre de référence dès 2025. Le plan d'action opérationnel sera, quant à lui, présenté au nouvel exécutif en 2026, afin de hiérarchiser les actions, préciser leur calendrier et valider les budgets correspondants.

Enfin, des annexes viennent compléter la feuille de route en approfondissant plusieurs aspects : les enjeux de l'économie circulaire, le contexte réglementaire, le diagnostic territorial et la méthodologie d'élaboration.



# Synthèse illustrée

La stratégie Economie Circulaire proposée pour Sète agglomération méditerranéenne est structurée autour de trois axes dédiés à différents publics (agents et élus, acteurs économiques, grand public), et d'un axe transverse s'adressant à l'ensemble des acteurs du territoire.



Chaque axe est organisé autour de chantiers permettant d'atteindre les deux à trois objectifs identifiés.

## Axe 1 : Montrer la voie en tant qu'acteur public



### POURSUIVRE L'INNOVATION SUR LES COMPÉTENCES EAU ET DÉCHETS

#### Chantier 1 : Requalifier les déchetteries

- Schéma de développement territorial des déchetteries pour réemploi et seconde main

#### Chantier 2 : Poursuivre la Recherche et Développement pour le réemploi des sous-produits conchylicoles

- Maintien et valorisation de la dynamique engagée

#### Chantier 3 : Préserver la ressource en eau

- Maintien de la dynamique engagée



### SYSTÉMATISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS TOUTES LES COMPÉTENCES

#### Chantier 1 : Mobiliser la commande publique

- Mise en place de clauses environnementales

#### Chantier 2 : Décliner dans toutes les stratégies

- Requalification circulaire des ZAE
- Critères environnementaux pour les aides et subventions économiques

#### Chantier 3 : S'inscrire dans les réseaux régionaux voire nationaux de l'Économie Circulaire

#### Chantier 4 : Être exemplaire en tant que gestionnaire de sites et organisateur d'événements



### TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

#### Chantier 1 : Animer un réseau de l'économie circulaire et de synergies avec les communes

- Groupe d'échanges de référents communaux
- Inventaire des équipements, matériels, ressources à mutualiser
- Intégrer des attentes en matière d'économie circulaire dans le règlement des fonds de concours
- Développer des actions groupées SAM-communes

## Axe 2 : Transformer les filières économiques



### ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

#### Chantier 1 : Développer les synergies par l'EIT

- Outil de synergies B2B
- Accompagnement multi acteurs et multi flux
- Élargir aux synergies public-privé
- Structurer l'animation et le portage

#### Chantier 2 : Animer le réseau d'entreprises

- Groupe de rencontre régulier
- Animation de temps de rencontres
- Accompagnements techniques et financiers

#### Chantier 3 : Former un vivier de professionnels qualifiés



### SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE LA FILIÈRE BTP DURABLE

#### Chantier 1 : Faire monter en compétence sur l'écoconception et le réemploi

- Formations acteurs publics
- Visites de chantiers

#### Chantier 2 : Poursuivre l'intégration du réemploi dans les pratiques et le généraliser

- AMO Réemploi longue durée
- Référent interne économie circulaire
- Approche sociale de la rénovation

#### Chantier 3 : Pérenniser la plateforme physique de réemploi des matériaux du BTP



### DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE RÉEMPLOI DES BOUTEILLES & CONTENANTS ALIMENTAIRES

#### Chantier 1 : Soutenir et promouvoir le réemploi dans les commerces alimentaires

- Parangonnage des pratiques
- Accompagnement technique

#### Chantier 2 : Accompagner le déploiement de la filière réemploi des bouteilles en verre

- Rapprochement avec Oc'Consigne
- Sensibilisation des producteurs (notamment viticoles) et distributeurs locaux
- Expérimenter (événementiels SAM)
- Travail avec le PAT

## Axe 3 : Proposer des solutions circulaires au grand public



### FACILITER LA CONSOMMATION CIRCULAIRE

#### Chantier 1 : Renforcer les solutions de consommation circulaire du territoire

- Réflexion sur la pertinence d'une ressourcerie
- Recenser les événements favorisant une consommation circulaire, travailler à leur massification
- Aider à faire connaître les acteurs locaux du secteur
- Promouvoir les bonus réparation

#### Chantier 2 : Revenir aux contenants réutilisables pour la restauration scolaire collective et le portage de repas à domicile



### ACCOMPAGNER L'ÉVÈNEMENTIEL ET LE SECTEUR CULTUREL

#### Chantier 1 : Expérimenter et généraliser sur les sites et manifestations de SAM

- Cadre / charte commune d'actions
- Identification de solutions logistiques pratiques
- Amélioration du suivi et de l'évaluation des impacts

#### Chantier 2 : Accompagner le tissu associatif et culturel

- Cartographie de l'ensemble des manifestations
- Formalisation des attentes vis à vis des organisateurs
- Animation d'un groupe de travail territorial
- Valorisation et partage de retours d'expérience



### AFFIRMER UNE OFFRE ECO-TOURISTIQUE

#### Chantier 1 : Renforcer la question ressources et la sobriété dans la démarche de l'office du tourisme

- Renforcement sur la sélection de la boutique
- Développement d'offres liées aux actions d'économie circulaire
- Mutualisation d'équipements pour les touristes

#### Chantier 2 : Accompagner les professionnels du tourisme

- Formation des professionnels
- Travail sur les biodéchets
- Production de campagnes de sensibilisation des touristes
- Promotion des écolabels

## Axe Transversal : Co-écrire un récit désirable de la transition vers une économie circulaire



### FORMER ET INFORMER POUR PARTAGER LE CONSTAT ET LES SOLUTIONS

#### Chantier 1 : Porter une animation territoriale de sensibilisation

#### Chantier 2 : Former et accompagner les changements de pratiques

- Renforcer les actions de formation
- Promouvoir et accompagner le déploiement des labels et démarches
- Développer une veille financière formalisée
- Poursuivre le déploiement de la « filière économie circulaire »



### CO-CONSTRUIRE UN FUTUR CIRCULAIRE DÉSIRABLE

#### Chantier 1 : Organiser des temps de concertation autour de la transition

- Budgets participatifs
- Renforcer la place de l'économie circulaire dans les instances de concertation du territoire
- Temps de partage et réflexion multi-acteurs

#### Chantier 2 : Imaginer et financer une stratégie de communication sur la désirabilité

- Déployer des ateliers collectifs
- Former aux nouveaux récits
- Contribuer aux initiatives nationales
- Travailler avec les territoires voisins (Agence des transitions)

# Introduction et contexte



Amoureux de leur territoire, fiers de sa beauté et conscients de sa fragilité, les élus et habitants de Sète agglomération méditerranéenne (SAM) ont bien conscience que cet ancien territoire industriel doit aujourd'hui entamer une nouvelle mue. L'enjeu est de taille : préserver les activités économiques traditionnelles qui font vivre le territoire tout en réduisant les impacts négatifs de l'activité, et développer des activités complémentaires, sobres en ressources et respectueuses de l'environnement. Un beau challenge !

Réussir cette transformation constitue d'ailleurs l'objectif central du projet de territoire « horizon 2040 ». Pour nourrir cette ambition, la collectivité a souhaité formaliser sa première feuille de route d'économie circulaire, et rejoindre les territoires pionniers qui s'interrogent sur leurs dépendances aux ressources, l'avenir de leurs filières économiques et les enjeux sociétaux qui y sont liés. Le document présenté ici est le fruit de cette démarche. Il vise à définir des lignes directrices pour l'action de la collectivité durant les 6 prochaines années, afin que la nouvelle mandature bénéficie d'un départ « lancé ».

## L'économie circulaire : un levier de maintien de la création de valeur dans un monde contraint

### L'économie circulaire : un levier de préservation des ressources

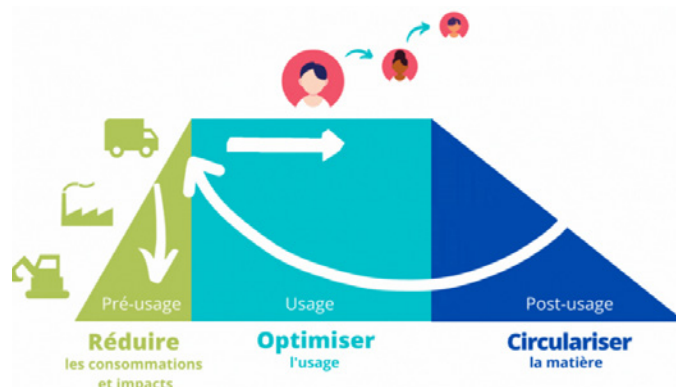
Depuis l'après-guerre et les Trente Glorieuses, notre modèle économique a permis un développement sans précédent, généralisant l'accès aux besoins essentiels, mais aussi au confort, aux loisirs, et à l'éducation pour une population toujours plus nombreuse. Porté par des innovations techniques et technologiques, l'humain a pu extraire toujours plus de ressources pour produire en masse des biens et des services rendus toujours plus accessibles. Nos modes de vie ont radicalement changé en quelques générations. Cependant, ce système linéaire est de plus en plus décrié. Sa rentabilité repose sur le volume de vente de biens standardisés, et encourage donc à la surconsommation de ressources (consommer toujours plus, toujours moins longtemps, pour vendre toujours plus).

Cette surexploitation des ressources, génère des impacts environnementaux significatifs, et, en fin de chaîne, une abondance de déchets. Pour les collectivités territoriales et donc leurs habitants, contraints de les collecter et les traiter, cela se traduit par des coûts de collecte et traitement forts et croissants.

## 34 millions €

Coût de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés en 2024 pour Sète agglomération méditerranéenne.

L'économie circulaire vise à atténuer les impacts négatifs liés à la consommation de biens, en décorrélant valeur et volume, et donc en décorrélant la satisfaction des besoins collectifs de l'extraction de ressources vierges. Ce nouveau modèle de valeur peut se représenter à l'aide de la « Value Hill »<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Achterberg, E., Hinfelaar, J., & Bocken, N. (2016). Master circular business models with the Value Hill. Circle Economy, Utrecht

Il conceptualise trois phases :

1. **Pré-usage** : extraction, conception et distribution, où la valeur est créée mais génère des impacts sociaux et environnementaux qu'il faut réduire au maximum (par l'écoconception, l'écologie industrielle territoriale ou l'économie de la fonctionnalité).

2. **Usage** : maximisation de la valeur par la durée de vie du bien ou service, le partage, la mutualisation et la seconde main, en opposition au modèle actuel basé sur l'obsolescence et le jetable.

3. **Post-usage** : maintien de la valeur via le réemploi, la réutilisation et, en dernier recours, le recyclage, qui restitue le moins de valeur.

**Ce modèle souligne un élément clé : chaque acteur (entreprise, consommateur, institution) détient une clé pour changer de mode de production et de consommation, et seule leur action conjointe permettra une véritable transition de modèle.**

Enfin, l'actualité géopolitique rappelle l'intensification de la compétition pour l'accès aux ressources et le contrôle des chaînes d'approvisionnement, et donc **l'enjeu de souveraineté nationale et territoriale d'accès aux ressources.**

## Pourquoi une feuille de route en complément des documents de planification existants ?

Sète agglomération méditerranéenne est déjà engagée dans de nombreux projets qui peuvent être en lien avec les enjeux de l'économie circulaire, détaillés en **Annexe 2**. Ces projets s'inscrivent dans plusieurs documents de projection ou planification existants.

- Le **Projet de territoire Horizon 2040** intègre déjà une orientation économie circulaire (territoire zéro déchet et préservation de la ressource en eau),
- La **Stratégie de développement économique 2023-2027** va dans le même sens, avec un défi dédié à l'accompagnement



**Marta DE CIDRAC**

Rapporteuse du rapport de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat sur l'application de la loi AGECE.

**« L'économie circulaire doit davantage être prise en compte en France comme un levier pour garantir notre autonomie stratégique, en réduisant notre dépendance aux importations. »**

Des éléments de contexte complémentaires, notamment sur les enjeux sociaux et géopolitiques, sont disponibles en **Annexe 1**.

vers un modèle économique durable et une filière prioritaire autour des métiers de l'économie circulaire.

- Le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2024-2030**, structuré autour de 5 axes (les 5R, la sensibilisation, l'éco-exemplarité, les biodéchets, les déchets en milieux marins et lacustres) se concentre logiquement sur la réduction des déchets ménagers et assimilés collectés par le service public. Il aborde ainsi plusieurs piliers de l'économie circulaire, dont le recyclage et la consommation responsable.

- Le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET 2021-2026)** mentionne lui aussi l'économie circulaire ainsi que certains de ses piliers (Ecologie Industrielle Territoriale).

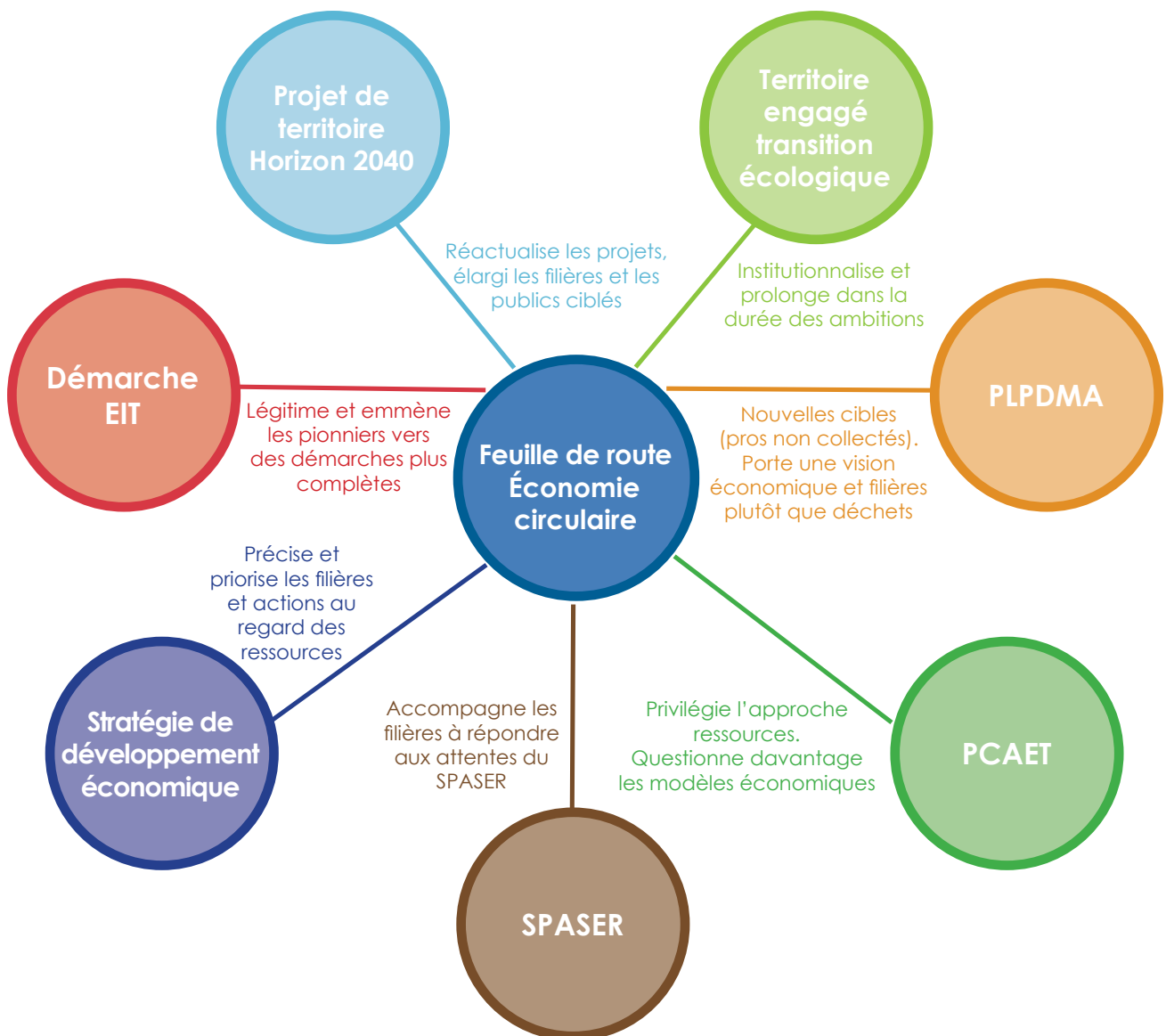
- Enfin, le **Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)** mentionne explicitement l'économie circulaire comme objectif d'intégration dans les marchés publics, conformément à la loi AGECE.

Malgré cette richesse de dispositifs, ces différents schémas ne permettent pas encore de conduire une action d'ensemble, cohérente, structurée et organisée dans le temps, sur les sujets d'économie circulaire et de changement de modèle économique.

La feuille de route vise ainsi à structurer une démarche de préservation des ressources aujourd'hui menée dans le cadre de différentes stratégies sectorielles, sans coordination centrale et donc pouvoir prioriser, budgéter et évaluer concrètement l'action de Sète agglomération méditerranéenne et ses effets sur le territoire. Pour chaque schéma existant, l'articulation et les complémentarités avec la feuille de route ont été identifiées. Ces éléments sont détaillés en **Annexe 3** et résumés par la figure ci-dessous.

la feuille de route c'est :

## UNE VISION À 6 ANS DES ACTIONS À 3 ANS



Lien entre la feuille de route Economie circulaire et les autres documents de planification de l'agglomération.

## Méthodologie d'élaboration de la feuille de route

La présente feuille de route s'appuie sur une revue bibliographique de la réglementation en vigueur, présentée en [Annexe 4](#) et du diagnostic de territoire présenté en [Annexe 2](#). Ce diagnostic a été élaboré à partir d'une analyse documentaire mais aussi d'échanges avec les acteurs du territoire et notamment les agents économiques, partenaires institutionnels, agents et élus. La méthodologie détaillée est explicitée en [Annexe 5](#).

## Les filières priorisées au regard des objectifs de la feuille de route

Au regard des enjeux du territoire, les élus ont choisi de concentrer l'action sur 5 filières prioritaires. Cette sélection résulte d'une analyse croisant : la gestion des ressources, le poids économique de chaque filière, leur articulation avec les dynamiques déjà engagées, ainsi que leur potentiel de visibilité et d'attractivité pour le territoire.

Filière priorisée	Justification
<b>BTP</b>	Filière à fort enjeu de ressources compte tenu du profil de territoire : tissu d'acteurs dense et territoire exportateur de ressources extractives. Les dynamiques réglementaires (loi AGEC) et orientations régionales en font également une filière prioritaire. Sa diversité d'acteurs et de leviers s'accompagne de nombreux freins à lever. Les acteurs expriment des attentes fortes vis-à-vis de l'exemplarité de Sète agglomération méditerranéenne en matière de construction, rénovation et commande publique, ainsi que sur la mise en réseau des acteurs.
<b>Économie bleue</b>	Filière stratégique à fort enjeu de ressources (eau, ressources matérielles d'industrie / production, vente et usages de biens manufacturés...). Elle porte aussi un enjeu fort d'emploi et de marketing territorial. Déjà animée par Sète agglomération méditerranéenne, elle entretient des liens étroits avec la démarche EIT et le port Sud de France. Les connexions avec les enjeux énergie-climat devront être renforcées, tout comme la mobilisation des acteurs au-delà du cadre de l'EIT, vers une approche plus globale d'économie circulaire.
<b>Culture et festivités</b>	Filière à moindre enjeu de ressources, mais très dynamique et essentielle pour l'image, l'attractivité et la cohésion du territoire. Elle offre un fort potentiel d'exemplarité pour l'agglomération et ses communes, et bénéficie déjà d'acteurs inspirants. La priorité porte aujourd'hui sur les « festivités », avec la perspective d'un élargissement futur vers les industries culturelles et créatives (ICC), où des initiatives de réemploi émergent déjà.
<b>Tourisme</b>	Renforcement récent de la structuration (OTI) avec des orientations affirmées vers l'écotourisme et le slow tourisme. Elle représente un levier majeur d'emplois et d'image pour le territoire
<b>Agri-viticulture</b>	Filière emblématique du territoire, avec des enjeux forts autour de la ressource en eau, des sols et du verre (notamment le réemploi des bouteilles). Elle s'appuie sur des dynamiques déjà en place, notamment à travers le <a href="#">Projet Alimentaire Territorial (PAT)</a> , avec lequel une articulation étroite est recherchée.

Au-delà de ces filières prioritaires, **Sète agglomération méditerranéenne affirme sa volonté de faire de l'économie circulaire, et plus largement de la transition économique associée, un des volets du « récit » local** : celui d'un territoire en transformation, passant d'un passé industriel à un avenir fondé sur l'innovation écologique et la filière bleue.

# La stratégie économie circulaire de Sète agglomération méditerranéenne



## Axe 1 : Montrer la voie en tant qu'acteur public

Dans toute politique d'accompagnement au changement, l'exemplarité est essentielle pour être reconnu comme un acteur légitime et être en cohérence avec les valeurs promues. C'est ainsi que Sète agglomération méditerranéenne réaffirme son engagement à faire mieux, en consolidant la formation de ses agents et élus sur le sujet, en travaillant en lien étroit avec ceux des communes membres et en structurant une commande publique circulaire.

## Axe 1 : Montrer la voie en tant qu'acteur public



### POURSUIVRE L'INNOVATION SUR LES COMPÉTENCES EAU ET DÉCHETS

Chantier 1 : Requalifier les déchetteries

Chantier 2 : Poursuivre la Recherche et Développement pour le réemploi des sous-produits conchylicoles

Chantier 3 : Préserver la ressource en eau



### SYSTÉMATISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS TOUTES LES COMPÉTENCES

Chantier 1 : Mobiliser la commande publique

Chantier 2 : Décliner dans toutes les stratégies

Chantier 3 : S'inscrire dans les réseaux

Chantier 4 : Être exemplaire en tant que gestionnaire de sites et organisateur d'événements



### TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

Chantier 1 : Animer un réseau de l'économie circulaire et des synergies

## Objectif 1 : Poursuivre l'innovation sur les compétences clés de gestion des ressources « Eau » et « Déchets »

### Chantier 1 : Requalifier les déchetteries

Avec l'évolution démographique, et l'émergence de nouvelles filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dans le cadre de la loi AGEC, les déchetteries de l'Agglopolo ont beaucoup évolué ces dernières années. Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, elles disposent toutes d'espaces dédiés au don et au réemploi permettant de donner une seconde vie aux objets.

De plus, des conventions ont été conclues avec les différents éco-organismes des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) afin de valoriser de nouveaux gisements entre 2022 et 2025.

**Ces nouveautés transforment progressivement la perception des déchetteries, amenées à devenir un espace d'échange de ressources, plutôt qu'un simple lieu de dépôt de déchets.**



Espace don et réemploi de la déchetterie de Marseillan.

### ACTION

**Elaboration d'un schéma de développement territorial des déchetteries**, pour les adapter aux nouveaux flux d'utilisateurs mais aussi accompagner leur évolution vers un rôle de maillon clé de la chaîne d'approvisionnement en ressources de seconde main.

### Chantier 2 : Poursuivre la Recherche et Développement pour le réemploi de sous-produits conchylicoles

La gestion et la réduction des déchets conchylicoles constituent une démarche emblématique de SAM. Si les volumes de ressources matériels et déchets mobilisés restent faibles en comparaison à d'autres filières, **le travail mené jusqu'à présent illustre concrètement ce que représente une démarche d'économie circulaire.**

D'une problématique environnementale et économique, les déchets coquillés se transforment désormais en ressource, stimulant des projets de recherche et développement et des initiatives d'entreprises. Ils favorisent les synergies entre partenaires économiques, académiques et institutionnels, et ouvrent des perspectives dans de nombreux secteurs (BTP, pharmaceutique, cosmétique...).

La feuille de route encourage le maintien de cette dynamique et la valorisation des résultats obtenus comme « démonstrateur territorial » de l'économie circulaire.



Etudiants de l'école des Mines d'Albi, portant un projet de ciment à base de coquilles, sur un projet de Sète agglopolo méditerranée.

## Chantier 3 : Préserver la ressource en eau

L'eau est une ressource précieuse et rare sur le territoire. Consciente de cet enjeu, Sète agglomération méditerranéenne porte ou accompagne plusieurs projets de **Réutilisation d'Eaux Usées Traitées (REUT)**.

Tout d'abord deux dossiers soutenus par Sète agglomération méditerranéenne ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet EC'EAU porté par la Région :

- Mèze : Réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration pour l'irrigation du vignoble du Domaine Saint André et des viticulteurs de la cave de Pomérols.
- Eaux Blanches : Projet de réutilisation de 500 000 m<sup>3</sup> d'eau usée traitée de la station d'épuration pour les besoins de l'industriel SAIPOL en substitution d'eau potable d'Is-sanka.

Par ailleurs, Sète agglomération méditerranéenne est engagée avec les Grands Domaines du Littoral et l'Institut Français de la Vigne auprès de SUEZ Eau France, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt SALT'EAUX, pour un projet de démonstration de réutilisation des eaux à usages agricoles et de lutte contre la salinité au niveau des systèmes de collecte et des pratiques de drainage et d'irrigation.

Ce démonstrateur a démarré en juin 2023 avec une première phase d'étude de 18 mois pouvant être suivie d'une phase de travaux de 4 ans. Le projet de démonstration se déroule sur deux sites, les systèmes d'assainissement de Marseillan et de Mèze, produisant chacun entre 1 et 1,5 millions m<sup>3</sup> d'eaux traitées par an.

La présente feuille de route encourage à poursuivre cette dynamique par de nouveaux projets, notamment si l'environnement réglementaire devient plus favorable.

## Objectif 2 : Systématiser l'économie circulaire dans toutes les compétences

### Chantier 1 : Mobiliser le levier de la commande publique pour transformer le territoire

La commande publique représente un poids important dans l'économie française. En effet, en 2024, elle constituait environ **8 % du PIB français**, selon le baromètre de la commande publique, majoritairement réalisée auprès de TPE et PME. Pour 2025, Sète agglomération méditerranéenne a voté un budget de 245,5 M€, dont 82,4 M€ consacrés à l'investissement.

**La commande publique constitue donc un levier clé de transformation**, via l'intégration dans la conception des projets de critères environnementaux tels que :

- Le recours au réemploi,
- La valorisation des déchets des chantiers.

Le décret 2023-134 du 21 février 2024, disponible en **Annexe 6**, fixe d'ailleurs des obligations pour les collectivités en matière d'achat de biens issus du réemploi et de la réparation.

Le SPASER de Sète agglomération méditerranéenne identifie trois grands chantiers directement en lien avec les questions d'économie circulaire : limiter l'utilisation des ressources non renouvelables, construire responsable, réduire l'impact sur la biodiversité (notamment vis-à-vis de désimperméabilisation, le recours à des produits écolabellisés ou bio).

La mise en œuvre de ces chantiers nécessite une montée en compétence des services, un accompagnement pour animer et systématiser la démarche ainsi qu'un travail de sourcing.

D'autre part, Sète agglomération méditerranéenne octroie des aides et subventions à de nombreux acteurs du territoire. Elle met également à disposition des salles et équipements. Ces aides pourront à l'avenir être conditionnées ou modulées selon des critères sociaux et environnementaux, en lien notamment avec l'économie circulaire.

## ACTIONS

- Rôle de « **facilitatrice des clauses environnementales** », sur le modèle du facilitateur des clauses sociales, par la référente économie circulaire, pour identifier les clauses les plus pertinentes selon les marchés et travailler au sourcing ;
- **Formation des agents du service commande publique** sur les différents objectifs environnementaux et circulaires du SPASER
- **Formation des prescripteurs à l'analyse** d'offres intégrant un critère environnemental.
- Élargir la place de la circularité dans les **requalifications des ZAE**, en lien avec le schéma directeur des zones en cours d'élaboration

- **Exigences environnementales dans toutes les mises à disposition d'équipements** de Sète agglomération méditerranéenne à des professionnels ou particuliers, par exemple au pôle universitaire
- **Formalisation d'attentes** en matière d'économie circulaire dans les dossiers d'aides (aides à l'immobilier, aide à l'immobilier de proximité, subventions aux associations et partenaires de développement...)
- **Acter d'un niveau de prise en compte** de ces éléments : critère global, bonification des aides voire pour le niveau ambitieux, conditionnaliser les aides à un certain niveau d'engagement.
- **Conditionner l'accès aux outils d'accompagnement comme Flex** à l'élaboration d'une démarche d'économie circulaire dans le modèle économique.



## Chantier 2 : Décliner l'économie circulaire dans toutes les stratégies de l'Agglomération via la formation des élus et agents

Au-delà des compétences et métiers déjà ciblés par la feuille de route (voir notamment les axes 2 sur les acteurs économiques et 3 sur le grand public), il est essentiel que chaque élu, et chaque service référent puisse comprendre pourquoi et comment décliner opérationnellement l'économie circulaire dans son métier. Pour cela, les services et élus pourront s'appuyer sur trois leviers :

- La **participation de la référente économie circulaire** aux COPILs des principaux projets, ainsi qu'aux CODIR.
- L'identification et la mise en avant de toutes les **formations métiers existantes** à proposer aux agents concernés.
- L'animation d'un **groupe de référents dédiés à la transition écologique et à l'économie circulaire**.

Ces dispositifs visent à aligner les valeurs et ambitions de Sète agglomération méditerranéenne avec les actions qu'elle mène sur le territoire.

## ACTIONS

- **Parangonnage des formations métiers existantes** sur l'économie circulaire.
- **Parangonnage des formations élus existantes** sur l'économie circulaire.
- Mise en œuvre d'un **réseau de référents** transition écologique et économie circulaire.

### Chantier 3 : S'inscrire dans les réseaux locaux, régionaux, voire nationaux, de l'économie circulaire

Afin d'affirmer le rôle de Sète agglomération méditerranéenne comme facilitateur et dynamiseur sur son territoire, la collectivité souhaite participer et soutenir les réseaux existants sur l'économie circulaire. L'objectif est double :

- Y contribuer avec ses expériences, porter sa voix dans les plaidoyers,
- Bénéficier des ressources de ces acteurs.

Ces réseaux sont nombreux et variés : les rapprochements devront se faire de façon pertinente et adaptée, en distinguant ceux destinés aux élus et aux agents.

#### ACTIONS

- **Parangonnage des réseaux existants** sur l'économie circulaire.
- **Revue et ajustement des participations et adhésions aux réseaux.**
- **Participation aux rencontres et valorisation de l'action** de Sète agglomération méditerranéenne.

### Chantier 4 : Être exemplaire en tant que gestionnaire de sites et organisateur d'événements internes

Un groupe de travail est en constitution regroupant les services culture, festivités, protocole, sports, déchets et éducation à l'environnement.

Il a pour vocation de faciliter la transition vers des pratiques circulaires sur les sites gérés en propre par Sète Agglomération.

Un des sujets à explorer sera l'exemplarité pour l'organisation d'événements internes (formations, séminaires, comités, groupes de travail, jeux Thau'lympiques...) et à destination des élus (commissions, bureaux, conseils...). L'autre sujet, développé dans l'Axe 3, sera l'exemplarité dans l'organisation d'événements à destination du public sur les sites gérés par Sète agglomération méditerranéenne.

#### ACTIONS

- **Élaborer un cadre d'engagement commun pour les organisateurs d'événements internes**, à transcrire par exemple dans une charte commune ou avec une base commune.
- **Recenser les contraintes logistiques**, et élaborer un **catalogue de solutions adaptées** (sourcing mutualisé et retours d'expériences)
- **Renforcer le suivi et l'évaluation des impacts**, notamment en matière de production et gestion des déchets.

## Objectif 3 : Travailler en partenariat avec les communes pour amplifier l'impact

### Chantier 1 : Animer un réseau de l'économie circulaire et de synergies avec les communes

Les communes, du fait de leurs compétences, leur patrimoine et de leur proximité avec les différents publics du territoire, sont des acteurs clés avec lesquels progresser vers l'exemplarité.

Ce chantier vise à favoriser le rapprochement et la mutualisation d'équipements, ainsi que la mise en place de commandes groupées, ou de sourcing mutualisé (fontaines à eau pour l'événementiel, vaisselle sans plastique pour les crèches...), pour optimiser l'impact des actions menées.

A titre d'exemple, ces groupes pourront permettre le prêt de matériel entre communes et avec Sète agglomération méditerranéenne, le prêt de matériel pour l'organisation d'événements (barnums et tables, vaisselle, matériel de traitement des déchets, kit de communication sur le tri des déchets...).

#### ACTIONS

- Formalisation d'attentes en matière d'économie circulaire dans le **règlement des fonds de concours**, pouvant aller d'un simple critère à des bonifications financières ou une écoconditionnalité.
- **Création d'un groupe d'échanges de référents communaux** sur la transition écologique et l'économie circulaire, pour partager des expériences et développer des actions communes comme la commande groupée de matériel durable (sourcing partagé, contrat cadre...).
- **L'inventaire des équipements, matériels, ressources des communes et de Sète agglomération méditerranéenne** qui pourraient donner lieu à des échanges ou des prêts au bénéfice des communes et de Sète agglomération méditerranéenne.
- **Le développement d'actions groupées Sète agglomération méditerranéenne et les communes**, comme cela est déjà le cas sur les opérations anti gaspillage dans les restaurations scolaires.

## Axe 2 : Transformer les filières économiques du territoire

L'économie circulaire est bien un concept économique de création et maintien de valeur moins dépendante des ressources non renouvelables. Elle implique de repenser les modèles économiques en profondeur, notamment pour certaines filières fortement dépendantes des ressources stratégiques (raréfaction, enjeux géopolitiques, complexité des chaînes d'approvisionnement...) et à forts impacts environnementaux et sociaux.

Au regard de la typologie de territoire et des priorités réaffirmées par les élus, cette feuille de route vise à favoriser les synergies entre les acteurs locaux (vecteur d'efficacité et d'attractivité et notamment pour la filière de l'économie bleue) et créer de nouvelles boucles de valeur (de façon à pérenniser les filières existantes, notamment viticole et BTP). Plus globalement, elle vise à soutenir et valoriser l'émergence de filières circulaires sur le territoire, et accompagner les acteurs pionniers et engagés qui les portent.

### Axe 2 : Transformer les filières économiques



#### ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chantier 1 : Développer les synergies par l'EIT

Chantier 2 : Animer le réseau d'entreprises

Chantier 3 : Former un vivier de professionnels qualifiés



#### SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE LA FILIÈRE BTP DURABLE

Chantier 1 : Faire monter en compétence sur l'écoconception et le réemploi

Chantier 2 : Poursuivre l'intégration du réemploi dans les pratiques et le généraliser

Chantier 3 : Pérenniser la plateforme physique de réemploi des matériaux du BTP



#### DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE RÉEMPLOI DES BOUTEILLES & CONTENANTS ALIMENTAIRES

Chantier 1 : Soutenir et promouvoir le réemploi dans les commerces alimentaires

Chantier 2 : Accompagner le déploiement de la filière réemploi des bouteilles en verre

## Objectif 1 : Accompagner la transition du tissu économique vers une économie circulaire

### Chantier 1 : Développer les synergies dans une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT)

L'écologie industrielle territoriale vise à créer des synergies entre les acteurs d'un même territoire, de façon à optimiser leur consommation de ressources. Ces synergies peuvent être de différentes natures :

- Synergies de substitution de ressources
- Mutualisation de ressources
- Mutualisation de services
- Développement de nouvelles activités innovantes

Au-delà de son intérêt écologique, cette démarche permet de créer et entretenir le lien entre les entreprises locales.



Image issue du rapport "Écologie industrielle et territoriale, Réconcilier développement économique et préservation des ressources", 2022, ADEME

Suite à l'étude de préfiguration de la démarche effectuée sur le territoire, en **Anexe 7** du présent document, Sète agglomération méditerranéenne s'est engagée dans une démarche d'écologie industrielle territoriale en janvier 2025.

5 ateliers ont été organisés sur le territoire en 2025, et un sixième est prévu d'ici la fin de l'année. Une quarantaine d'entreprises ont participé à ces ateliers, et ont fait part de leur intérêt pour collaborer autour de différentes ressources (carton, biodéchets, énergie mais aussi ressources humaines).

### ACTIONS

- Mettre à disposition des entreprises un **outil de suivi des synergies B2B**, dans l'optique de permettre des mutualisations et des substitutions de ressources.
- **Accompagner la mise en œuvre de synergies multi acteurs** (gestion des biodéchets, développement d'une boucle de réemploi des cartons sur le territoire...)
- **Explorer les synergies public-privé** (y compris grand public) dès qu'elles font sens pour le territoire (autoconsommation collective, REUT...)
- Accompagner les acteurs économiques vers la prise en charge d'une **structure d'animation et de portage de l'EIT** à moyen terme.

## Chantier 2 : Animer le réseau d'entreprises, faciliter son engagement et sa montée en compétences

Au-delà des synergies et des rencontres entre entreprises, l'enjeu pour Sète agglomération méditerranéenne est de capitaliser sur la constitution d'un réseau d'acteurs impliqués et ayant expérimenté l'économie circulaire par l'EIT, afin de les amener progressivement à développer de nouvelles pratiques de l'économie circulaire, et créer un réel « club » de l'économie circulaire.

Cette animation sera conduite en lien avec les partenaires institutionnels de l'Agglomération, notamment :

- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat avec laquelle une convention de collaboration a été signée en 2025,
- L'Agence des Transitions
- Le réseau régional d'experts constitué par la Région Occitanie et l'ADEME.

Elle se déploiera en parallèle du déploiement de la redevance spéciale, afin d'accompagner les entreprises qui le souhaitent à en limiter l'impact économique sur leur activité.

### ACTIONS

- **Organisation de rencontres régulières entre entreprises** au-delà des questions de l'EIT incluant retours d'expériences et illustrations concrètes de nouvelles actions.
- Identification des priorités d'actions via le **questionnaire ROSE** de la Région.
- **Accompagnements techniques et/ou financiers** dans des parcours d'économie circulaire (écoconception, économie de la fonctionnalité, achats durables...).

## Chantier 3 : Former un vivier de professionnels qualifiés formés aux enjeux de préservation des ressources

Sète agglomération méditerranéenne bénéficie d'une particularité forte : une compétence en enseignement supérieur, qui se traduit par plusieurs équipements et initiatives :

En 2025, le territoire s'est doté du Pôle Universitaire Michèle Weil, un lieu d'enseignement dont une des finalités est de proposer des formations en lien avec la transition des entreprises vers une économie verte et bleue. On y retrouve par exemple le BTS Aquaculture du Lycée de la Mer formant aux métiers de l'aquaculture et aux techniques d'élevage innovantes, ou encore un MBA en Économie Circulaire coordonné par l'école de Management de Montpellier (MOMA) (parcours de 9 mois, ouvert aux salariés et cadres d'entreprises et d'organisations, chargés de projets sur la thématique). Par ailleurs, un Diplôme Universitaire d'Eco-Technicien dans les Industries Culturelles et Créatives du Cinéma et de l'Audiovisuel y sera également déployé à partir de janvier 2026 (parcours de 120h,

au rythme de 2 jours par semaine). Le Pôle Universitaire est également membre fondateur, avec le lycée Joliot Curie de Sète, du Projet de Campus des Métiers et des Qualifications en Économie Circulaire qui sera prochainement labellisé par l'académie de Montpellier et la Région Occitanie.

Sète agglomération méditerranéenne soutient également la chaire Ecocirculab, dédiée à la recherche et l'enseignement sur l'économie circulaire.

Parallèlement, l'incubateur Flex, en plus d'être explicitement orienté vers l'accompagnement de projets engagés, propose des interventions sur les business models circulaires et les nouveaux modèles économiques. D'autres structures soutenues par Sète agglomération méditerranéenne, comme le tiers-lieu La Palanquée, complètent cet écosystème favorable à l'économie circulaire.

## ACTIONS

- **Renforcer les actions de formation à l'économie circulaire** (pôle universitaire, Flex, Palanquée, Chaire Ecocirculab...).
- **Continuer à développer des parcours de formation professionnalisants** à l'économie circulaire.
- **Promouvoir et accompagner le déploiement des labels** et démarches exigeantes (écodéfis, labels artisan zéro déchet, label répar'acteur, pro-

grammes d'accompagnement et d'animation des entreprises engagées avec les consulaires...).

- **Développer une veille financière formalisée** et un appui aux porteurs de projets circulaires pour la recherche de financements.

## Objectif 2 : Soutenir l'émergence de la filière BTP durable

Filière clé du territoire aussi bien pour le nombre d'acteurs et les enjeux d'extraction et de déchets, le BTP est aussi un secteur en pleine mutation notamment depuis la loi AGECE (obligation de diagnostic réemploi, REP PMCB...), avec une chaîne d'acteurs complexe et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques majeurs. Les compétences sont parfois difficiles à développer, les freins techniques, organisationnels et budgétaires sont nombreux, et les

modèles économiques ne sont pas encore stabilisés.

Les EPCI jouent un rôle stratégique pour animer et faciliter le déploiement de l'économie circulaire dans la construction et l'aménagement, via leur rôle de maître d'ouvrage, de développement économique, et son levier de commande publique.

### Chantier 1 : Faire monter en compétence sur l'écoconception et le réemploi dans le BTP

Pour atteindre voire dépasser les obligations réglementaires et développer une réelle ambition environnementale dans les projets de construction ou de rénovation, des compétences spécifiques et une bonne connaissance des pratiques exem-



Chantier des 3 sommets avec dépose préservante et réemploi

plaires sont nécessaires. Le diagnostic a mis en évidence la complexité du sujet mais aussi des attentes de montée en compétence, de retours d'expérience et de partages entre acteurs locaux.

## ACTIONS

- **Formations spécifiques** pour les services bâtiment, voirie et commande publique
- **Formations groupées** avec les services des communes et la SAELIT
- Intégration des sujets économie circulaire dans l'**animation du réseau des professionnels** en construction par le service habitat

- **Visites de chantiers** / retours d'expérience pour agents, élus et professionnels du territoire
- **Relais des informations sur filière REP PMCB** auprès des professionnels pour réduire le dépôt de leurs déchets en déchetterie.

## Chantier 2 : Poursuivre l'intégration du réemploi dans les pratiques et le généraliser

Face aux difficultés rencontrées pour appliquer les obligations réglementaires, notamment en matière de réemploi, et pour adopter une démarche plus ambitieuse, Sète Agglopôle Méditerranée souhaite expérimenter une démarche complète d'exemplarité sur un futur chantier, en intégrant l'ensemble des enjeux dès l'amont afin d'en structurer l'organisation et le budget.

L'équipe bâtiments mutualisée entre Sète Agglopôle Méditerranée et la Ville de Sète a mené deux chantiers pilotes intégrant les enjeux du réemploi : la **rénovation du pôle universitaire Michèle Weil et de la halle des sports Louis Marty**. Ces opérations ont permis d'identifier les difficultés liées à l'utilisation de matériaux réemployés et à la dépose sélective, et soulignent la nécessité de former les conducteurs et conductrices d'opération, ainsi que d'intégrer ces enjeux dès l'avant-projet.

Au-delà de cette expérimentation, l'objectif est de se doter de moyens pour généraliser le réemploi sur plusieurs projets, notamment via une AMO Réemploi mutualisée. Ce travail donnera lieu à un retour d'expérience formalisé, à la mise en place d'une procédure systématique d'intégration des enjeux ressources et à une déclinaison opérationnelle des objectifs du SPASER.

De la même manière, l'utilisation de granulats recyclés sur un ou plusieurs chantiers de voirie, encouragée par la FNTP via le label GECCO, est envisagée, avec un premier chantier expérimental avant une éventuelle généralisation.

### ACTIONS

- **Identifier un projet de (re)construction ou de grande rénovation à réfléchir et mener de façon exemplaire** dès en amont jusqu'à la livraison. La labellisation 2EC pourra être recherchée pour ce projet.
- **Sélectionner un chantier de travaux public** (voirie) exemplaire à expérimenter.
- **Avoir recours à une AMO réemploi** sur une période test (pouvant être mobilisée sur plusieurs chantiers et faire des croisements et synergies).
- Identifier un « **réfèrent économie circulaire** » voire « transition écologique » des chantiers pour accompagner les services bâtiments et déchets dans le contrôle du bon respect des engagements environnementaux des entreprises lors des chantiers, sur le modèle du référent « clause sociale ».
- Expérimenter et développer une **approche « sociale » de la rénovation** de l'habitat privé de publics précaires par le réemploi ou l'accompagnement à l'auto réhabilitation, en lien avec le service habitat et des acteurs comme les compagnons bâtisseurs.
- **Valoriser les expérimentations** et les bonnes pratiques et les partager auprès des acteurs locaux.

## Chantier 3 : Pérenniser la plateforme physique de revente des matériaux du BTP

L'association ADN Réemploi exploite actuellement un centre de revente de matériaux de BTP issus du réemploi. Le modèle économique de tels sites est aujourd'hui fragile partout en France. Afin de soutenir l'implantation de cet acteur, Sète agglopôle méditerranée a mis à sa disposition un terrain en friche industrielle à sa disposition pour 3 ans. L'Agglopôle pourra veiller à accompagner cet acteur associatif jusqu'à ce que la filière réemploi du bâtiment se structure.



Plateforme de réemploi du bassin de Thau exploitée par ADN Réemploi, 2025



## Objectif 3 : Développer la filière de réemploi des bouteilles et contenants alimentaires

Entre le développement des filières REP (notamment restauration et autres emballages professionnels), les objectifs de réduction des déchets enfouis, l'interdiction progressive du plastique à usage unique et les enjeux sanitaires et écologiques liés au plastique, le réemploi des contenants alimentaires devient un enjeu majeur pour les acteurs économiques et les territoires.

Si des solutions émergent progressivement, leur déploiement à l'échelle de toute la chaîne de valeur (producteurs, distributeurs consommateurs) reste complexe et nécessite d'être soutenu, d'autant plus avec des modèles économiques encore fragiles. Sète agglomération méditerranéenne souhaite ainsi accompagner le déploiement du réemploi des contenants alimentaires « solides » (restauration) et « liquides », pour les bouteilles en verre notamment.

### Chantier 1 : Soutenir et promouvoir le réemploi dans les commerces alimentaires

En cohérence avec l'action 1.4 du PLPDMA et l'objectif 3.1 d'exemplarité des évènements, il s'agira de sensibiliser les commerçants et leur clientèle au réemploi des contenants alimentaires, et d'accompagner l'identification, la promotion et le déploiement de dispositifs de consignes et de réutilisation des contenants alimentaires, auprès des établissements de restauration à emporter.

#### ACTIONS

- **Comparaison** des pratiques existantes en Occitanie et en France pour identifier les solutions les plus adaptées localement.
- **Accompagnement technique** et/ou financier d'acteurs volontaires pour expérimenter et déployer des solutions de réemploi sur le territoire.

### Chantier 2 : Accompagner le développement de la filière réemploi des bouteilles en verre

Territoire viticole reconnu, couvert par des AOC et IGP, et ayant généré 4 500 tonnes de déchets de verre en 2024, le territoire est pleinement concerné par les dynamiques de réemploi et de consigne des bouteilles en verre.

Sur le département de l'Hérault, la SCIC Oc'consigne collabore avec les AOP, viticulteurs, producteurs et distributeurs pour le déploiement de la consigne et du réemploi. Cependant, en 2025, seuls deux points de collecte de bouteilles consignées étaient présents sur le territoire, et aucun producteur local n'était encore engagé avec la SCIC.

En complément et en cohérence avec l'objectif 3.1 d'exemplarité des évènements, la mise en avant de produits en consigne ou en grands contenants sera à expérimenter.

#### ACTIONS

- **Rapprochement avec Oc'Consigne** pour identifier des pistes de travail, soutien et relai de leur action localement.
- **Expérimentation de la consigne pour les bouteilles en verre** sur un ou plusieurs événements de Sète agglomération méditerranéenne (Estivales par exemple) et partage de retours d'expériences.
- **Sensibilisation et information** des producteurs, caves coopératives et distributeurs.
- **Articulation avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT)** afin d'intégrer les enjeux de consigne et de réemploi dans les démarches locales de production et de distribution.

## Axe 3 : Proposer des solutions circulaires au grand public

Le changement des pratiques de consommation du grand public est clé dans la mise en œuvre de l'économie circulaire. Des actions de sensibilisation, et des marqueurs visibles de la transition au quotidien sont donc indispensables à la réussite de la transition territoriale.

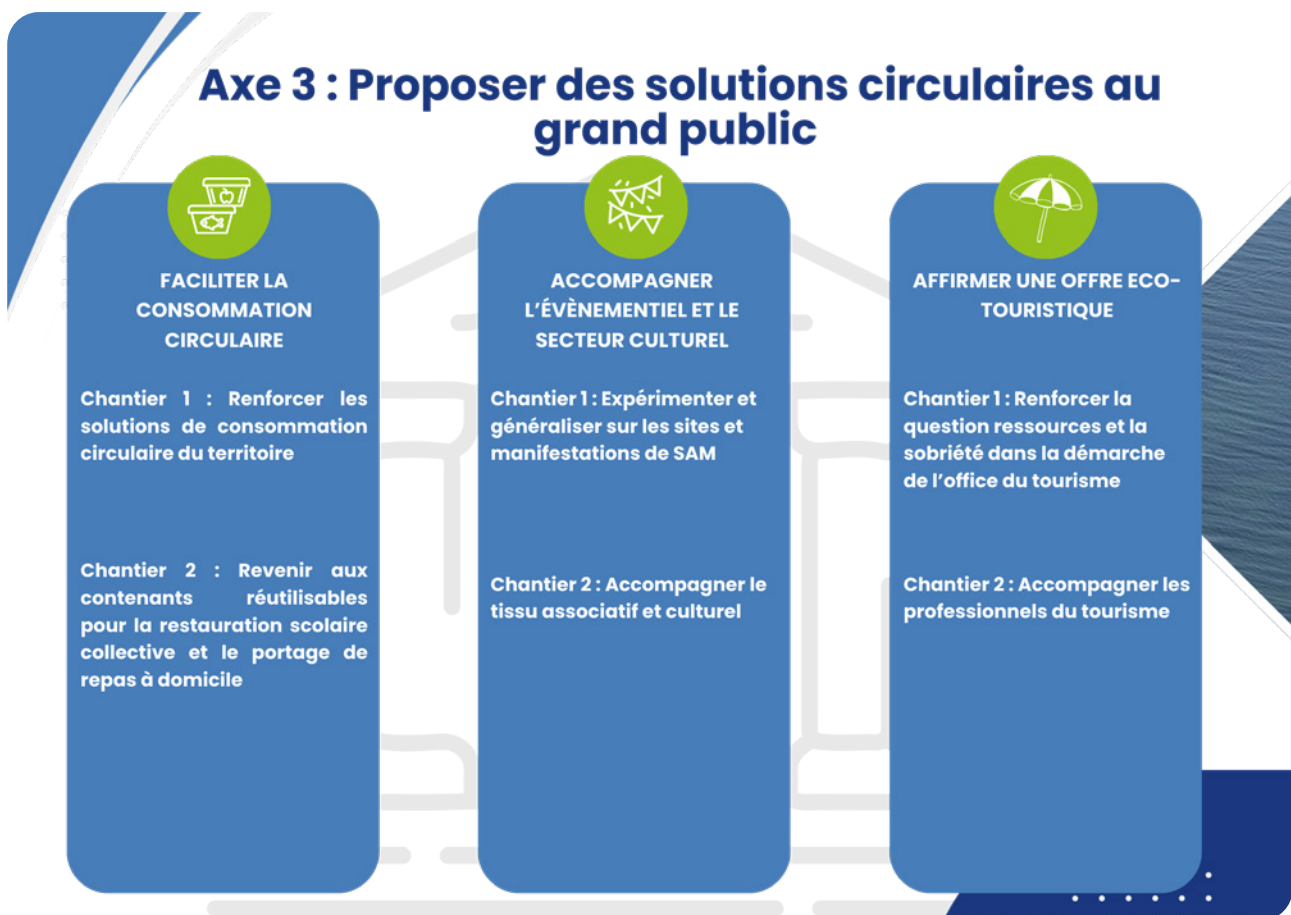
D'autre part, l'un des marqueurs identitaires forts du territoire réside dans l'attractivité de Sète agglomération méditerranéenne, portée par la richesse de son patrimoine naturel, culturel et gastronomique (viticulture, conchyliculture, produits de la mer...). Cela en fait un territoire dynamique et animé.

Le guide culture et patrimoine 2025 de l'office du tourisme recense ainsi plus de 30 manifestations (festivals, concerts, fêtes locales ou gastronomiques, événements artistiques...) entre mars et décembre, sans mentionner les nombreuses rencontres et manifestations sportives ou associatives à l'échelle communale.

L'enjeu de transformation écologique des pratiques s'inscrit donc à la fois dans le quotidien des habitants et au cœur des temps festifs qui rythment la vie locale. Il concerne également les nombreux visiteurs du territoire.

Car 9,1 millions de nuitées touristiques et 12 millions d'excursionnistes<sup>2</sup> par an, le tourisme constitue un secteur à fort enjeu économique (près de 15 % des emplois du territoire, 1,1 milliard de retombées économiques) mais aussi écologique (protection des espaces naturels fragiles, adaptation au changement climatique, gestion de la fréquentation...).

<sup>2</sup>Schéma de développement touristique 2024-2029 - Diagnostic et positionnement stratégique



## Objectif 1 : Faciliter la consommation circulaire pour le grand public

### Chantier 1 : Renforcer les solutions de consommation circulaire du territoire

La plus grande complexité de l'achat circulaire par rapport à l'achat classique est parfois un frein au changement pour les consommateurs. En effet, les lieux de consommation de seconde main ne sont pas toujours suffisamment bien achalandés pour que le consommateur y trouve ce qu'il y cherche, il ne connaît pas forcément de réparateur, a dans l'idée que la réparation coûtera cher...

Sète agglomération méditerranéenne peut contribuer à lever certains de ces freins, par exemple par la mise en place ou l'identification d'une ressourcerie principale, l'organisation régulière de braderies et vide-greniers thématiques maillés sur le territoire, la facilitation de l'identification d'acteurs circulaires, ou encore le relai d'informations sur les bons réparateurs.

Certaines actions déjà réalisées sur le territoire, comme les braderies des médiathèques, ou l'organisation de Repair Cafés en partenariat avec la déchetterie de Frontignan, sont d'ailleurs d'excellents exemples de ce type de politique.

### ACTIONS

- **Travailler la possibilité de l'existence d'une ressourcerie** lors de l'élaboration du schéma directeur des déchetteries / donneries.
- **Recenser les événements favorisant une consommation circulaire, travailler à leur juste répartition** dans le temps et l'espace.
- **Aider à faire connaître** les acteurs locaux de l'économie circulaire.
- **Promouvoir les bons réparateurs.**

### Chantier 2 : Revenir aux contenants réutilisables pour la restauration collective et le portage de repas à domicile

Conformément aux obligations légales, les services en charge de la restauration collective et du portage de repas à domicile de Sète agglomération et ses communes finaliseront la substitution par des contenants réemployables :

- Les gobelets, couverts, assiettes et récipients jetables à usage unique pour les services de portage à domicile dès lors qu'ils proposent un abonnement à des prestations de repas préparés qui sont livrés au moins quatre fois par semaine

- Les contenants en plastique utilisés pour la cuisson, le réchauffage et le service en restauration scolaire, universitaire et accueillant des enfants de moins de six ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## Objectif 2 : Accompagner l'exemplarité de l'évènementiel et du secteur culturel



S'il ne s'agit pas, à première vue, d'un enjeu prioritaire en matière de ressources au regard d'autres filières, travailler à la transition écologique de la filière culturelle et événementielle constitue un réel **enjeu d'image et de perception de la transition pour le grand public**. Et ce d'autant que le territoire peut compter sur des locomotives, déjà engagées et capables d'entraîner la dynamique locale.

Ainsi le Festival de Thau est historiquement engagé. Avec plus de 90 critères d'éco-responsabilité mis en œuvre, il a été distingué en 2024 par le plus haut degré du label régional « Événement détonnant », qu'il a d'ailleurs contribué à co-construire. Il est le premier festival de cette ampleur à atteindre ce niveau en Occitanie.

Par ailleurs, un travail d'accompagnement à la transition écologique des organisateurs de festivals a été mené entre 2022 et 2025 par le service Culture mutualisé entre la Ville de Sète et Sète agglomération méditerranéenne.

Ce travail devrait aboutir à la création de synergies entre acteurs et à la mise en œuvre d'une charte écoresponsable au Théâtre de la Mer.

Il s'agit désormais de poursuivre cette dynamique auprès des organisateurs d'événements sur le territoire, en lien étroit avec les communes, afin d'encourager la généralisation des pratiques écoresponsables dans toutes les manifestations locales.

Enfin, si la priorité de cette feuille de route concerne les évènementiels et festivités, du fait de leur grand nombre et de leur impact sur l'image du territoire, l'enjeu pourra rapidement s'étendre aux équipements culturels, tels que les médiathèques, ainsi qu'à la filière des Industries Culturelles et Créatives (ICC), en plein développement sur le territoire.

### Chantier 1 : Expérimenter et généraliser les solutions circulaires sur les sites gérés en propre et les actions à destination du public de Sète agglomération méditerranéenne

Une expérimentation en cours avec le service culture sur l'élaboration d'une charte visant à s'appliquer à tous les prestataires utilisant le Théâtre de la mer est en train de se finaliser, et doit pouvoir servir de base pour une charte ou un règlement commun à l'ensemble des services organisant des manifestations à Sète agglomération méditerranéenne. À ce titre, un groupe de travail est en constitution regroupant les services culture, festivités, protocole, sports, déchets et éducation à l'environnement.

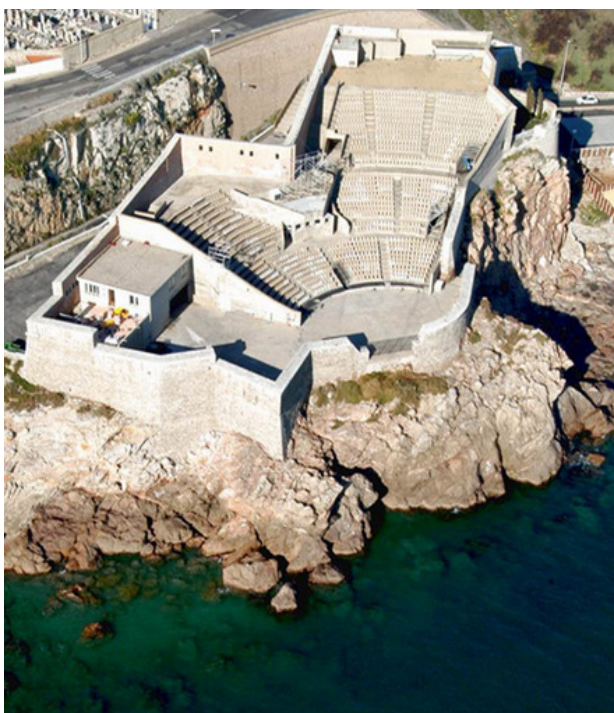
Des expérimentations seront réalisées à court terme sur l'utilisation de bouteilles en verre consignées (Estivales), ou encore de vaisselle lavable et fontaine à eau sur des événements pilotes (Journée de l'Environnement, Fête de la Garrigue). Elles ont vocation à être déployées massivement chaque fois que le cadre logistique le permet par la suite.

#### ACTIONS

- **Élaborer un cadre d'engagement commun pour les organisateurs d'événements**, à transcrire par exemple dans une charte commune ou avec une base commune.
- **Identifier des solutions logistiques pratiques lorsqu'elles sont possibles** (par exemple pour le développement du réemploi des contenants alimentaires ou la réduction à la source des déchets)
- **Renforcer le suivi et l'évaluation des impacts**, notamment en matière de production et gestion des déchets

## Chantier 2 : Accompagner le tissu associatif et culturel

Si le travail doit être mené prioritairement sur les manifestations organisées par Sète agglomération méditerranéenne, l'enjeu doit être d'identifier les bonnes pratiques répliquables et à demander aux manifestations soutenues logistiquement ou financièrement par Sète agglomération méditerranéenne, qu'elles proviennent des communes ou d'associations, en s'appuyant sur ses propres retours d'expérience et ceux d'acteurs déjà engagés.



Théâtre de la mer, où une charte d'utilisation est en cours d'élaboration (Source : Office du Tourisme Intercommunal).

### ACTIONS

- **Cartographier l'ensemble des manifestations**, en lien avec les communes.
- **Formaliser des attentes vis-à-vis des organisateurs**, par exemple lors des demandes d'occupation de l'espace public (rappel de bonnes pratiques attendues ou exigées, charte d'engagement...) ou lors de demandes de subventions.
- **Animer un groupe de travail territorial** réunissant les organisateurs de manifestations pour favoriser les échanges et progresser ensemble.
- **Valoriser et partager les retours d'expérience** des manifestations exemplaires.



## Objectif 3 : Affirmer une offre éco-touristique

Avec plus de 14 millions de visiteurs en 2023, 5 300 emplois salariés directs et indirects et plus de 1,1 milliard de retombées économiques, **le tourisme constitue une filière à forts enjeux économiques et environnementaux.**

Suite à sa structuration à l'échelle intercommunale (création en 2022 par la fusion des 5 offices de tourisme communaux ou mutualisés du territoire), l'office de tourisme intercommunal (OTI) a réalisé un schéma de développement touristique 2024-2029 structuré autour de trois axes :

- Tourisme éco responsable
- Tourisme qualitatif
- Tourisme des 4 saisons



### Chantier 1 : Renforcer la question ressources et la sobriété dans la démarche d'exemplarité de l'Office du Tourisme

L'Office du Tourisme Intercommunal est engagé dans de nombreuses actions visant à la transition vers un modèle plus durable. Sa démarche d'amélioration continue a d'ailleurs été récompensée par l'obtention du Green Destination Argent 2025. A titre d'exemple, un travail a été mené pour proposer en boutique des produits sélectionnés et classés selon des critères RSE.

L'Office du Tourisme joue également un rôle d'interface entre les touristes et le territoire.

#### ACTIONS

- **Développer des offres touristiques valorisant les actions d'économie circulaire** de Sète agglomération méditerranéenne et du territoire (construction de bâtiment exemplaire, travail sur le réemploi, mention des acteurs du réemploi de matériel de cinéma...)

Si l'économie circulaire n'est pas à ce jour explicitement intégrée au schéma, de nombreuses actions en cours y contribuent déjà.

Cette feuille de route constitue l'occasion d'accompagner à renforcer l'aspect ressources en complément notamment des enjeux identifiés du changement climatique et des pressions sur les espaces naturels. L'OTI est par ailleurs labellisé **Green destination**. L'objectif étant de permettre aux habitants et aux touristes de profiter d'une expérience « durable » du territoire.

La feuille de route identifie le **double chantier de travail sur les pratiques de l'office du tourisme et sur son rôle d'animation et d'accompagnement des professionnels du tourisme** sur les questions d'économie circulaire, qui rejoint une logique d'Ecologie Industrielle Territoriale.

Une collaboration axée sur la sensibilisation du grand public autour de ces enjeux serait pertinente, par exemple :

- En poursuivant le développement d'outils de sensibilisation multilingues.
- En développant des **parcours de découverte dédiés**, mettant en avant des réalisations exemplaires du territoire (bâtiment modèle en termes de réemploi, ateliers de réparation, d'upcycling en lien avec le patrimoine culturel local...).

- **Produire et diffuser des messages et campagnes de sensibilisation** à relayer par les professionnels auprès de leur public (protection du patrimoine, éco-gestes du touriste sur l'eau...)

## Chantier 2 : Accompagner les professionnels du tourisme pour toucher davantage de touristes

Dans sa fonction d'animation et d'accompagnement des professionnels du territoire, l'OTI vise à leur permettre de s'approprier les enjeux et opportunités de l'économie circulaire dans leur offre touristique.

La présente feuille de route propose un travail conjoint d'animation du réseau d'acteurs économiques via la démarche d'EIT, chaque fois que des sujets pertinents pour les acteurs touristiques sont identifiés, comme une initiation à l'économie de la fonctionnalité pour location de matériel sportif ou de plage.

### ACTIONS

- **Animer le réseau des professionnels du tourisme**, en mobilisant les acteurs déjà engagés sur certains sujets (par exemple les Thermes de Balaruc et le Port Sud de France sur la réutilisation de l'eau) et en proposant des accompagnements plus individualisés selon les besoins.
- **Promouvoir les écolabels** d'établissements touristiques (gîte panda, clef verte, écolabel européen...).



Extrait de la charte du voyageur responsable en Occitanie.

## Axe 4 : transversal : Co-écrire un récit désirable de la transition vers une économie circulaire

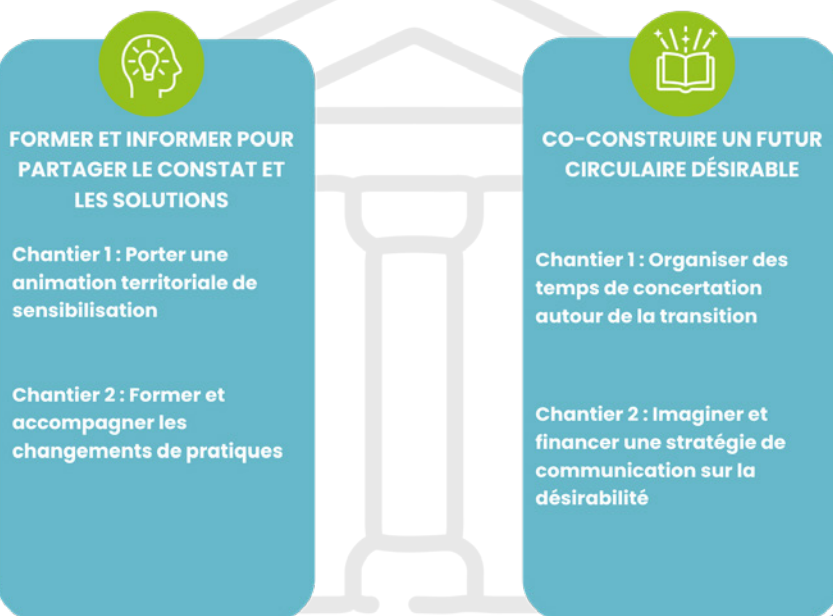
L'économie circulaire, tout comme la transition écologique et sociale, nous invite à repenser collectivement nos modes de production, de consommation et de vie, en nous éloignant du modèle du « toujours plus » issu des Trente Glorieuses.

Comme tout changement, cette transition doit être accompagnée et ne trouvera un véritable écho qu'en y associant un **futur souhaitable, un récit désirable pour le territoire et ses acteurs**. Cela nécessite de comprendre les limites du modèle actuel, ainsi que les opportunités offertes par de nouveaux modèles économiques et sociaux.

Au-delà des 3 axes précédemment présentés, Sète agglomération méditerranéenne souhaite donc contribuer à l'élaboration collective de ce récit, en s'appuyant sur :

- La sensibilisation de tous les publics
- La valorisation des pratiques inspirantes
- La montée en compétence de tous les acteurs.

### Axe Transversal : Co-écrire un récit désirable de la transition vers une économie circulaire



## Objectif 1 : Sensibiliser tous les publics pour partager le constat et les pistes de solutions existantes

### Chantier 1 : Porter une animation territoriale de sensibilisation auprès de tous les publics

La plus grande complexité de l'achat circulaire par rapport à l'achat classique est parfois un frein au changement pour les consommateurs. En effet, les lieux de consommation de seconde main ne sont pas toujours suffisamment bien achalandés pour que le consommateur y trouve ce qu'il y cherche, il ne connaît pas forcément de réparateur, a dans l'idée que la réparation coûtera cher...

Sète agglomération méditerranéenne peut contribuer à lever certains de ces freins, par exemple par la mise en place ou l'identification d'une ressourcerie principale, l'organisation régulière de braderies et vide-greniers thématiques maillés sur le territoire, la facilitation de l'identification d'acteurs circulaires, ou encore le relai d'informations sur les bons réparateurs.

Au-delà des animations grand public existantes, Sète agglomération méditerranéenne souhaite former davantage les professionnels aux enjeux des nouveaux modèles économiques, via des démarches ponctuelles de sensibilisation et des parcours structurants pour les entreprises les plus engagées.



Campagne de communication autour de la semaine 2025 du réemploi solidaire. Union pour le Réemploi Solidaire.

Cette action pourra s'appuyer sur l'écosystème d'acteurs en place, tels que les réseaux consulaires, La Palanquée, la pépinière d'entreprises Flex, le pôle universitaire Michèle Weil ou encore l'Agence des transitions.

Enfin, Sète agglomération méditerranéenne vise également à sensibiliser ses élus et agents, par le biais de formations internes, d'ateliers, de rencontres, et temps d'échange. Cette animation territoriale pourra notamment s'appuyer sur des rendez-vous récurrents, tels que les Mardis de l'Economie Circulaire, prévus dans la conception du Pôle Universitaire Michèle Weil.

Des sensibilisations mélangeant les publics (étudiants, universitaires, entreprises, institutionnels) seront intégrées à ce dispositif.

### ACTIONS

- **Recenser les opérations de sensibilisation** actuelles. Les compléter et massifier lorsque c'est pertinent, et **chercher à les synchroniser** avec le calendrier de manifestations nationales.
- Développer **un ou plusieurs outils ludiques** de sensibilisation.
- Mettre à disposition du territoire des **kits de ressources documentaires** autour de l'économie circulaire et la préservation des ressources (livres, jeux, vidéos).
- **Proposer un programme de sensibilisation annuel**, en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux de l'économie circulaire.

## Objectif 2 : Co-construire un futur circulaire désirable

La transformation continue pour s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution constitue un enjeu majeur pour tous les dirigeants et les territoires. Les politiques ne font pas exception.

Imaginer un futur souhaitable pour accompagner l'évolution du territoire fait partie de leur quotidien et reflète leur volonté de laisser un héritage politique durable.

Le territoire a déjà initié un travail de fond sur la notion de « récit », visant à transformer l'image d'un territoire polluant et pollué, peu attractif et subissant les évolutions vers un territoire engagé dans la transition écologique et sociale, prenant soin de son patrimoine naturel et adaptant son tissu économique aux enjeux contemporains. Les initiatives emblématiques sont nombreuses : réhabilitation de la lagune et actions sur les déchets conchylicoles et de la pêche ; réhabilitation des chais à vin ; développement des énergies renouvelables (notamment de géothermie pour les

thermes) ou encore rénovation exemplaire du bâtiment historique qui accueille désormais le pôle universitaire Michèle Weil (démarche patrimoniale, utilisation de matériaux biosourcés, réemploi de matériel, désimperméabilisation...).



Ecole de la Bordigue (1888), devenue successivement hôpital (aile gauche) et école du commerce (aile droite), musée, résidence d'artistes, tiers-lieu, et aujourd'hui le Pôle Universitaire Michèle Weil

### Chantier 1 : Organiser des temps de concertation autour de la transition vers une économie circulaire avec des acteurs du territoire

À l'image de la transition écologique dans son ensemble, l'économie circulaire réinterroge profondément nos modes de production, consommation et donc nos modes de vie. Son adoption massive nécessite des changements radicaux politiques et réglementaires, mais doit également se traduire à l'échelle locale, objectif central de cette feuille de route.

Cela implique de considérer la notion d'acceptabilité et de favoriser la discussion autour des choix individuels et collectifs. La feuille de route vise à renforcer la place de la concertation et de la co-décision dans les choix à mener pour le développement de l'économie circulaire, que ce soit par la constitution de groupes de travail thématiques, la mobilisation du Codev sur des sujets clés de transition (à l'image du travail

mené en 2025 autour de la question de l'adaptation du territoire au changement climatique) ou d'autres outils et instances existantes ou à créer.

### ACTIONS

- Investir les notions de **budgets participatifs**.
- Renforcer la **place du Codev** et des instances de concertation dans les projets d'économie circulaire du territoire.
- Animer des **temps de partage et de réflexion multi-acteurs** visant à co-construire un territoire local plus circulaire.

## Chantier 2 : Imaginer et financer une stratégie de communication favorisant la désirabilité de l'économie circulaire

Sète agglomération méditerranéenne mène déjà un travail important via ses outils de communication pour valoriser la transition écologique.

Au-delà du renforcement de la promotion des acteurs pionniers et des solutions locales, la collectivité doit développer un récit territorial autour de l'économie circulaire et de la transition, afin de le rendre tangible, compréhensible et désirable pour tous les publics. Ce travail s'inscrit également en articulation avec la démarche de sensibilisation des acteurs.

Cette démarche ne peut se mener isolément à l'échelle du territoire et doit s'inscrire dans des initiatives plus globales, telles que celles menées par l'ADEME (Scénarios ADEME 2050, nouveaux récits, assemblée des imaginaires...), mais aussi être articulée avec les démarches des territoires voisins

Pour présenter des exemples de démarches de travail autour de ce récit d'accompagnement à la transition, Pays de l'Or Agglomération sensibilise ses agents à la transformation écologique en deux temps :

- une matinée dédiée à l'information et la compréhension des enjeux liés au changement climatique.

- une après-midi incluant un temps d'**élaboration collective de récits prospectifs sur la vision du Pays de l'Or. Une façon d'imaginer comment le territoire peut s'adapter à la transformation écologique, mais aussi s'en saisir et imaginer un futur souhaitable** intégrant cette donnée. Par exemple en proposant une stratégie d'adaptation au recul du trait de côte (réaménagement du territoire), en lieu et place d'une stratégie d'atténuation (construction de digues pour espérer préserver la configuration existante).

Les acteurs économiques ayant intégré les enjeux de la transition écologique, comme les acteurs de l'économie circulaire, sont également de bons exemples de transformation du récit associé à la consommation. Alors que l'achat reconditionné ou d'occasion a longtemps été perçu comme une pratique honteuse car liée à un faible pouvoir d'achat, est acteurs comme BackMarket, spécialiste de la vente en ligne de matériel électronique reconditionné, **utilisent les outils du marketing pour changer de regard et de récit et valoriser ce type d'achat via des arguments environnementaux.**

### ACTIONS

- Déployer et animer des **ateliers collectifs** (« Fresque des nouveaux récits », « Futurs Proches »).
- Former les équipes de Sète agglomération méditerranéenne et des communes aux **nouveaux récits** (MOOC image2050, scénarios ADEME 2050...) et former un ou une chargée de mission Récit Territorial (à l'image de Nantes Métropole).
- Contribuer et relayer les initiatives comme l'**Assemblée Citoyenne des Imaginaires**.
- Partager et travailler avec les territoires voisins (par exemple via l'**Agence des transitions**).



Campagnes de communication de l'entreprise Back Market

## Gouvernance et mise en œuvre

La stratégie de gouvernance de cette feuille de route est un élément crucial pour assurer sa mise en application effective.

L'économie circulaire, en tant que thématique transversale, nécessite un portage dépassant les pratiques habituelles de la collectivité territoriale. Ce constat est également valable pour l'ensemble des enjeux de transformation, notamment écologiques.

Pour identifier la solution la plus opérationnelle et adaptée aux élus et agents, une **discussion dédiée a été organisée en commission Attractivité économique**. Les élus plébiscitent une **animation coordon-**

**née de cette feuille de route et du pilotage du plan climat**. Elle s'appuiera sur des **relais à la transition écologique** identifiés dans chaque commune :

- Un binôme élu / agent pour les communes qui en ont la capacité
- Un élu ou un agent pour les plus petites communes.

A l'inverse, ces relais pourront solliciter les référents plan climat et économie circulaire pour un appui sur les thématiques qui les concernent, de façon que Sète agglomération méditerranéenne soit en support opérationnel des communes sur ces thématiques.

## Suivi et indicateurs

Les services proposeront des fiches actions pour la nouvelle mandature (responsable de la validation du plan d'action final). Ces fiches comporteront donc des indicateurs de réalisation et d'impact.

Elles s'appuieront sur les **objectifs et indicateurs déjà existants et identifiés dans les programmes d'action connexes** (PCAET, PLPDMA notamment), ainsi que des indicateurs identifiés pour évaluer les impacts de l'économie circulaire à l'échelle nationale. Il est à noter que l'évaluation d'impact de l'économie circulaire est complexe pour tous les acteurs, du fait de son caractère transversal (impacts économiques, sociaux et environnementaux) et de la difficulté parfois rencontrée pour collecter les données nécessaires au calcul des indicateurs.

Les services chargés de la mise en œuvre des actions seront donc invités à suivre les indicateurs. Le processus de collecte et d'analyse sera effectué par la référente économie circulaire, pour présentation aux instances de gouvernance.

Une réflexion est en cours et sera proposée à la nouvelle gouvernance sur un travail plus approfondi et pionnier de **construction d'indicateurs avec le monde académique**, à l'échelle des axes et objectifs stratégiques de la feuille de route, pour identifier les données existantes et pertinentes ou qui pourraient être créées et apporter du sens à la démarche, tout en facilitant à terme son évaluation.



**Sète agglopôle méditerranée**  
4 avenue d'Aigues,  
BP 600 - 34 110 FRONTIGNAN  
Tél. : 04 67 46 47 48  
**[www.agglopoie.fr](http://www.agglopoie.fr)**